



Cour
Pénale
Internationale
International
Criminal
Court

Le Greffe
The Registry

ANNEXE II

**Confidentielle, *ex parte*, réservée au Bureau du Procureur et au
Conseil de la Défense**

*Prestation de serment du conseil
conformément à l'article 5 du Code de conduite professionnelle des conseils
(ICC-ASP/4/Rés.1)*

**Cour
Pénale
Internationale**



**International
Criminal
Court**

Engagement du conseil

comme exigé par l'article 5 du Code de conduite professionnelle des conseils

Nom du conseil :

Michel BOUTEGIS

Je déclare solennellement que je remplirai mes devoirs et exercerai ma mission devant la Cour pénale internationale avec intégrité et diligence, honorablement, librement, indépendamment et consciencieusement, et que je respecterai scrupuleusement le secret professionnel ainsi que les autres devoirs imposés par le Code de conduite professionnelle des conseils auprès de la Cour pénale internationale.

Fait à

La Haye

Date:

le 5 juin 2009

Signature du conseil

Pour le Greffier